

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2024-012

Date de la convocation : 15/02/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le vingt-deux février deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et MM. Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Valentine DION, Yann DUGARD, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Léopold Désiré NANJI, Pierre POTRON, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION et Bruno VALET.

Représentés : Monsieur Pascal COLSON donne à Madame Valentine DION ; Monsieur Jean DE POUILLY donne à Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET ; Monsieur Vincent FLEURY donne à Monsieur Benoît SINGLIT ; Monsieur Christophe MANCEAUX donne à Monsieur Dominique DANNEAUX

Secrétaire de séance : Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE SERVICES A LA PERSONNE : ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°DC2023/39 du Conseil Communautaire du 12/04/2023 adoptant le dispositif de soutien aux activités de services à la personne et confiant délégation au Bureau pour examiner les demandes de subvention ;

Vu l'avis favorable formulé par la commission Services à la personne du 24/01/2024 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer une subvention comme suit :

| Porteur de projet | Nature du projet | Coût TTC | Subvention |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------|------------|
| Cabinet infirmier GROFF Benjamin Infirmier libéral à Challerange depuis le 01/08/23 | Acquisition d'un fauteuil électrique | 732 € | 150 € |

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,
Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

